

Objet : Tarifs des locations et modalités de mise à disposition des salles de l'espace Beausoleil

Vu la délibération n° 2015-113 du 2 décembre 2015 qui proposait de maintenir les tarifs dans l'attente d'un nouvel examen de la tarification courant 2016, il est proposé au conseil municipal une grille tarifaire et de nouvelles modalités d'utilisation des salles de l'espace Beausoleil.

Il est proposé de fixer les tarifs suivants pour tout contrat débutant à compter du 1^{er} janvier 2017

	Pontpéennais associations Ponpéant & partenaires		Entreprises & extérieurs		Régie			CAUTION
	<i>jusqu'à 5h d'occupation</i>	<i>jusqu'à 10h d'occupation</i>	<i>jusqu'à 5h d'occupation</i>	<i>jusqu'à 10h d'occupation</i>	montage démontage 1 ^{ere} journée		utilisation journées suivantes	
	50% du tarif jour	55% du tarif extérieur 1jour	60% du tarif jour	salle 1 jour	pack confér	pack spect		
DANYCAN A 258m ²	168	336	366	610	80	200	50	530
DANYCAN B 150m ²	84	169	184	307	80	200	50	530
DANYCAN A+B 408m ²	249	499	544	907	80	200	50	530
PUITS ET CARREAU 124m ²	95	190	208	346	80	200	50	320
HALL 143m ²	95	190	208	346	80	200	50	320
HALL + P&C 267m ²	190	381	415	692	80	200	50	530
CUISINE	69	69	115	115	x	x	x	320

A partir de la deuxième journée de location il est proposé une réduction 35% du tarif plein pour la location des salles.

Le tarif pontpéennais sera appliqué aux employés municipaux.

Au-delà de 10h d'occupation, une majoration de 100€ par heure supplémentaire sera facturée, pour les utilisations qui nécessitent la présence d'un technicien sur site.

L'embauche d'un technicien supplémentaire sera facturée quant à elle 400€.

Autres tarifs :

Location :

Vaisselle : la vaisselle sera facturée **0.60€ par couvert** (assiettes + verres + couteaux + cuillères + fourchettes + tasses). Il sera demandée une caution de 200€ par tranche de 100 couverts, un inventaire sera effectué à la remise de la vaisselle ; en cas de casse celle-ci sera facturée.

Vidéo-projecteur supplémentaire : 40 €

Lave-vaisselle : 20€

Chambre froide : 20€

Frigo bar

Badge : 35 € pour le remplacement d'un badge perdu.

Associations pontpéennaises :

Utilisation des salles de l'eB : Une gratuité annuelle sera attribuée pour la salle Danycan ou les 3 salles puits carreau et hall pour toutes les associations de la commune

Une deuxième gratuité annuelle sera attribuée pour la salle Danycan ou les 3 salles puits carreau et hall pour les associations communales qui y organiseraient un spectacle ou une bourse ouverts à tous les publics.

Concernant les **activités régulières** des associations communales : Gratuité pour les salles des Puits, du Carreau.

Dans la mesure où la salle serait occupée par une location ou une initiative municipale, l'activité de l'association serait annulée ou reportée.

Vaisselle : la vaisselle sera prêtée aux associations de la commune : Il sera demandée une caution de 200€ par tranche de 100 couverts, un inventaire sera effectué à la remise de la vaisselle ; en cas de casse celle-ci sera facturée.

Badge : 35 € pour le remplacement d'un badge perdu (badge espace Beausoleil et badge salles des sports).